

Concession d'aménagement

ZAC LUCILINE RIVES DE SEINE - N°6035

Donneur d'ordre : VILLE DE ROUEN

Article L300-5 alinéa 3 du Code de l'Urbanisme

COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE : Actualisation au 31/12/2022

Rédacteur : Directrice de Projet	Vérification financière : R.A.F.	Approbateur : Directeur Général
Stéphanie MALETRAS	Véronique DUPONT	Rémi de NIJS
Muy.		the
Date :	Date :	Date :

Sommaire

Synthèse Compte-rendu annuel à la collectivité locale - CRACL	5
Bilan et plan de trésorerie prévisionnels	Ω
Plan de situation de l'opération	9
rresentation de l'operation	10
ObjectifsProgramme	10
Programme initial	11
Programme arrêté au 31 /12/ 2011	11
Evolution du programme	11
Cadre juridique	11
Contrats entre le concédant et le concessionnaire	13
Procédures règlementaires	14
Intervenants	14
Blian de l'Activité 2022	4.5
Etat des réalisations en dépenses :	15
Acquisitions	15
Etudes et honoraires techniques	15
Travaux	15
Etat des réalisations en recettes :	16
Cessions au concédant	16
Commercialisation	16
Subventions	16
Participation de la collectivité	16
Produits divers et produits financiers	17
Financement	17
Avance de trésorerie remboursable	17
Emprunt	17
Prévisions	17
Depenses previsionnelles :	17
Acquisitions	17
Etudes et honoraires techniques	18
Travaux	18
Frais divers de gestion	18
Frais de société et frais financiers	10

Recettes prévisionnelles :	19
Cessions aux concédant	
Commercialisation	19
Subventions	
Participation de la collectivité	20
Produits divers et produits financiers	20
Financement prévisionnel :	21
Avances de trésorerie par la collectivité	21
Emprunts	21
rvA	
ANNEXES	

Synthèse Compte-rendu annuel à la collectivité locale - CRACL

Evolution du bilan

Le suivi du bilan est réalisé en CONSTATE HT. Son actualisation s'établit ainsi :

		BILAN	REA	LISE	PREVI	SIONNEL	Nouveau bilan	Ecart Nouveau	
Intitulé	Initial	31/12/2021	Fin 2021	2022	2023	Au delà	prévisionnel HT	Bilan / Bilan approuvé	
DEPENSES	41 689 000	58 932 766	34 152 638	3 692 775	3 911 683	19 602 052	61 359 149	2 426 383	
RECETTES	41 689 000	58 932 766	36 038 919	1 917 033	3 841 241	19 561 956	61 359 149	2 426 383	
RESULTAT D'EXPLOITATION		0	1 886 282	- 1 775 742	- 70 442	- 40 096	0	0	

Commentaires sur les évolutions :

Le bilan actualisé présente un écart de + 2426K€ au regard du dernier CRACL approuvé qui se justifie par l'ajustement des dépenses et des recettes aux besoins réels de l'opération au périmètre modifié vers l'Est et par la mise en place d'une nouvelle DUP. Le bilan ainsi proposé est un bilan « conforté » issu des arbitrages délivrés par les élus durant l'année écoulée.

Le bilan financier fait apparaître :

- Une augmentation de la participation de la collectivité.
- Un résultat d'exploitation de l'opération à l'équilibre.
- Une rémunération de l'aménageur conforme aux dispositions du traité de concession.

Enjeux - Préconisations stratégiques

Chiffres clefs de l'écoquartier :

- Avancement général de la ZAC : mi-parcours : 603 logements livrés au 31/12/2022 pour environ 1100 habitants, 23 000m2 d'activités et de commerces employant environ 850 salariés. 100 logements et 30002 de bureaux et commerces supplémentaires seront livrés en 2023.
- Labellisation écoquartier étape 3 en 2018.

Enjeux opérationnels

- Améliorer le fonctionnement du Boulevard Ferdinand de Lesseps et de l'Avenue du Mont Riboudet : apaisement, végétation, transports en communs...
- Sécuriser les accès directs de l'écoquartier pour les piétons et les vélos aux proches abords de la ZAC (Bords de Seine, Constantine, Docks 76, Préfecture) et étendre ces démarches à l'ensemble des quartiers ouest (accessibilité, mobilité douce, stationnement).
- Promouvoir le nouveau cadre de vie : excellence énergétique (réseau de chauffage géothermie, 1er bâtiment passif de Seine Maritime) ; innovation (matériaux biosourcés, logements connectés), nouveau mode de vie (programme mixte, espaces de vie mutualisés, biodiversité, stationnement mutualisé),
- Poursuivre l'expérimentation des nouvelles pratiques (matériaux urbains, mobiliers, lutte contre les îlots de chaleurs, végétalisation...); objectiver les résultats de ce laboratoire urbain et reproduire les bonnes pratiques sur d'autres territoires.

Enjeux commerciaux

- ¬ Fédérer la démarche durable et d'innovation développée sur cet écoquartier auprès des promoteurs et de la population,
- Valoriser l'appropriation de l'écoquartier par les habitants (Groupe Facebook « La Luciline s'active » ; réalisation d'une aire de jeux) pour conforter l'attractivité de ce nouveau quartier.
- Poursuivre le travail engagé avec les concessionnaires automobiles sur l'aménagement des « îlots concessionnaires » et la mutabilité de ces espaces.

Financement et Trésorerie :

Situation de la trésorerie de l'opération au 31/12/2022 : - 216 105 euros

Les prévisions d'appels des fonds auprès de la collectivité, nécessaires à l'opération pour l'exercice à venir et le suivant, sont les suivantes 🖫

a	Année 2023	Année 2024
Remise d'équipements / Cession d'ouvrage à la collectivité		-
Participation	2 400 000,00	1 800 000,00
Sous-total RECETTES	2 400 000,00	1 800 000,00
Versement d'avance		-
Remboursement d'avance	<u>-</u>	
Sous-total FINANCEMENT par la collectivité	-	
TOTAL TTC - en euros	2 400 000,00	1 800 000,00

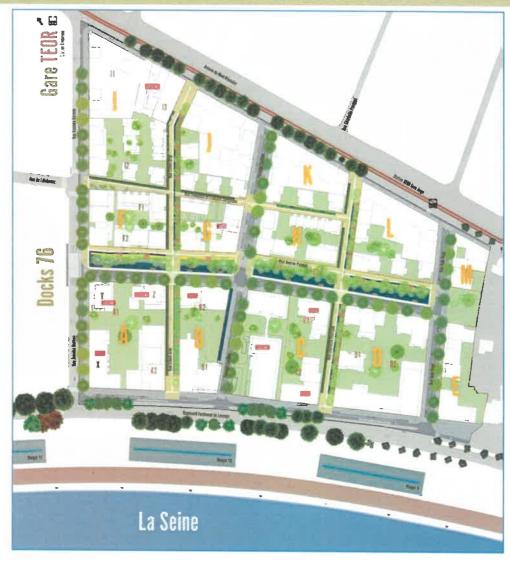
Bilan et plan de trésorerie prévisionnels

CR 6035 Luciline Concession - Constaté HY - Arrêté au 31/12/2022

10/02/2023 15:39 Chiffres on €

NORTH TOTAL								000000	éfaut ()									MALET	RAS Stephan
AND A DESIGN	3	an	Réalise	Fin 2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032			Mian	
Intitulé	Jennal .	Approuvé		Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Annèe	Annèe	Au delà	HIT	TTC	Ecart
DEPERSES	41 689 808	50 032 766	37 845 413	34 152 638	3 802 775	3 911 683	1 054 190	2 500 200	2 739 365	1 103 937	2 979 940	2 350 566	5 020 239	1 271 489	95 000		61 350 149	71 819 365	5 456 38
ACQUISITIONS	22 052 800	27 498 532	16 840 100	13 880 252	2 956 868	1 875 492	50 900	2 046 883	2 125 916	290 536	1 230 519	1 866 380	3 406 973	43 833			29 206 797	36 321 296	2 432 29
ETUDES	1 299 500	1 829 319	1 440 950	1 407 630	33 911	36 675	30 000	30 000	20 960	30 666	32 009	30 658	30 406	135 865			1 825 339	2 185 336	
HONORAINES SUR TRAVAUX	1 109 300	2 009 432	1 526 751	1 446 471	74 200	57 900	39 500	40 000	25 500	35 000	36 506	36 508	46 500	181 301			2 609 631	2 407 605	
TRAVAUX	10 209 809	21 977 386	14 218 482	13 797 173	421 300	1 549 200	802 181	484 806	334 660	\$13 899	473 828	900 000	1 202 421	E79 179			21 WET 381	23 205 661	-49 19
FRAIS DIVERS DE GESTION	259 800	1 079 817	725 365	994 211	31 174	25 809	50 305	49 512	39 300	24 000	16 808	13 360	8 436	121 635			1 997 144	1 185 790	17 32
FRAIS SOCIETE & FRAIS	6 509 000	4 005 000	3 803 538	2 833 889	199 645	196 117	154 153	186 994	180 167	179 626	179 860	172 546	Z33 917	129 796	95 000		4 715 861	4 715 861	46 30
FONDS DE CONCOURS		\$15 925	EE 198	84 596	3 000	150 400	129 000	56 500		50 000	56-427	260 000					796 825	796 425	-29 09
RECEIVES	41 689 080	58 832 766	37 955 952	35 038 019	1 917 633	3 841 241	2 100 000	2 905 403	2 475 000	2 350 990	2 136 068	2 350 000	4 794 405	350 000	50 000		61 359 149	45 311 908	2 429 38
CESSION	15 590 000	16 696 822	12 853 997	12 893 997				1 330 000	£ 100 000	1 400 000	1 645 500		1 948 725	50 860			19 346 822	23 212 706	456 80
REVIOURSEVENT																			
SUBVENTIONS	6 909 900	6 612 857	4 432 836	4 432 936		424 371	300 000	158 880		150 000	141 868	639 000	315 182				4 502 857	6 302 857	49 99
PARTICIPATION COLLECTIVITE	17 101 100	20 146 000	19 909 900	18 190 900	1 300 000	2 400 900	1 800 000	1 400 800	1 200 000	1 205 000	1 000 000	1 700 000	1 526 424				32 125 434	32 126 424	1 100 43
PRODUITS DIVERS	2 238 000	3 468 811	745 485	631 309	115 176	1 015 670		6 483	175 886				1 002 154	360 960	39 900		3 296 712	3 362 746	-163 89
PRODUITS PINANCIERS		22 477	24 334	22 477	1 857												26 334	26 334	1.89
REBULTAT D'EXPLOTYATION			110 536	1 886 282	-1 775 742	-79 442	1 045 802	16 104	-264 365	1 205 143	109 128	-1 000 666	-225 756	-821 489	-45 999			-4 508 527	
AMORTISSEMENTS		450 000	430 900	450 000													490 000	1 756 025	
EMPRIORS																			
AVANCES		450 900	459 900	459 100													456 800	439 600	
TVA																		1 306 825	
BIOBILISATIONS		659 000	450 600	450 000													450 000	5 500 371	
EMPRINTS																			
AVANCES		450 900	458 800	450 100													450 800	459 400	
TVA																		5 110 371	
FINANCEMENT																		3 804 346	
TREBORERIE				1 742 190	-216 165	-692 024	1 036 489	817 602	425 138	1 692 114	1 828 564	800 576	167 408	-13 233	-8 333				

Plan de situation de l'opération



Présentation de l'opération

Objectifs

L'Ecoquartier Luciline – Rives de Seine s'inscrit dans le projet de l'axe Seine, en reconnectant la ville avec son fleuve et luttant contre l'étalement urbain. Ce renouvellement de la ville sur elle-même vise à muter 8.5 hectares de terrains dédiés auparavant au port et à l'automobile, en un programme de construction mixte et dense.

Les objectifs de la ZAC LUCILINE RIVES DE SEINE sont les suivants :

- Créer un quartier de ville dense en mixant les fonctions urbaines suivantes : Immobilier de bureaux, logements visant tous types de publics (social ou libre) allant de la maison de ville aux petits immeubles résidentiels et activités économiques diverses (concessions automobiles, commerces et services).
- Réaliser un quartier durable par l'intermédiaire de la métaphore urbaine de l'eau en tant que :
 - Elément structurant du paysage urbain à l'appui de la mise au jour du cours d'eau, la Luciline, qui conduit à la création d'un réseau de noues (petits fossés de collecte et d'infiltration de l'eau) et de canaux permettant la récupération des eaux de pluie issues des immeubles et des espaces publics.
 - o Source d'énergie (chaleur et rafraîchissement) via la géothermie grâce à la présence de la nappe phréatique.
 - Soutien à la biodiversité urbaine grâce à ce réseau d'eau verdoyant en surface.

Il prévoit 1000 logements, dont 25% de logements locatifs sociaux et 25% de logements en accession à coût maîtrisé, et environ 60 000m² de commerces et activités, y compris le négoce automobile. Les formes bâties varient de la maison de ville à l'immeuble R+8.

Le phasage opérationnel a été calé de façon équilibrée par rapport au quartier et aux capacités des équipements publics, mais également aux autres secteurs en cours de mutation sur le territoire. Tout au long de la genèse et de la réalisation du quartier, la concertation avec les acteurs (notamment les concessionnaires automobiles) et les habitants va au-delà des obligations réglementaires.

L'aménagement du quartier engagé, dans la démarche de labellisation écoquartier depuis 2014, intègre le principe d'amélioration continue reposant sur le retour d'expérience, notamment des habitants et des salariés, premiers acteurs du quartier. La labellisation Ecoquartier Etape 3 a été réalisée le 13 décembre 2018.

Le partage et le retour d'expérience sur l'écoquartier, véritable laboratoire urbain, sont également favorisés par des partenariats de type :

- Européen : Luciline Rives de Seine est le seul projet français partenaire du projet de coopération « Future Cities Urban Networks to face climate change » du programme européen Interreg IV NWE qui permet, avec 7 autres entités, le partage de solutions permettant de favoriser le contrôle de la température de l'air dans l'espace public et de limiter les émissions de gaz à effet de serre ;
- o Avec le ministère de la transition écologique via son laboratoire de recherche, le CEREMA.
- Surface de l'opération : 8.5 hectares

• Surface cessible : 5 hectares environ

Programme

Programme initial

	SDP m ²			
Activités économiques	20 500 m²			
Logements	31 500m²			
Bureaux	58 000m²			

Programme arrêté au 31/12/2011

	SDP m ²
Activités économiques	17 200m² SDP
Logements	78 900m² SDP
Bureaux	28 800m² SDP

Evolution du programme

Pas d'évolution de programme depuis 2011.

A noter l'extension du périmètre de la concession d'aménagement au niveau de l'îlot M pour former ainsi l'îlot M+ permettant le lien entre la ZAC et le plan guide de l'étude urbaine des quartiers ouest en cours d'étude.



Cadre juridique

Contrats entre le concédant et le concessionnaire

Concession d'aménagement en application des dispositions des articles L 300-4 et L 300-5 du Code de l'Urbanisme et de la loi du 20 juillet 2005 relative aux concessions d'aménagement (aux risques de l'aménageur).

Durée : 25 ans Date d'échéance actualisée : 27 / 07 / 2031

	Date de délibération	Date de notification	Objet des avenants
Traité	07/07/2006	27/07/2006	
Avenant 1	24/10/2008	10/11/2008	Réévaluation de la participation maximale prévisionnelle de la collectivité au bilan de l'opération de l'ordre de 27 078 412€
Avenant 2	27/10/2009	17/12/2009	Définition d'une mission d'assistance pour la reprise des documents d'urbanisme et études préalables, définition d'une mission de coordination en accompagnement avec l'agence Devillers pour le suivi des grands projets structurants sur la programmation urbaine de la ZAC LUCILINE RIVES DE SEINE. Réévaluation de la participation maximale prévisionnelle de la collectivité au bilan de l'opération à 27 851 377€
Avenant 3	02/12/2012	31/01/2013	Imputation de la quote-part de la taxe sur les salaires sur l'opération. Réévaluation de la participation maximale prévisionnelle de la collectivité au bilan à 27 990 010€.
Avenant 4	03/10/2015	16/07/2015	Relatif à la Transmission Universelle de Patrimoine Entre Rouen Seine Aménagement et Rouen Normandie Aménagement
Avenant 5	24/06/2019	20/08/2019	Prolongation de l'opération de 10 années supplémentaires

Procédures règlementaires

Type de procédure	Date du conseil municipal
Approbation du dossier de création	24/12/2004
Approbation du dossier de réalisation	20/05/2005
Concertation préalable en vue de la modification du dossier de création de la ZAC	10/07/2009
Adoption de la modification du dossier de création	21/05/2010
Délégation du droit de préemption urbain	Etablissement Public Foncier de Normandie
Arrêté de cessibilité	16/07/2009
Ordonnances d'expropriation	14/09/2009
Adoption de la modification du dossier de réalisation	08/07/2011
Arrêté DUP 1	20/05/2005
Echéance DUP 1	20/05/2010 prorogé au 01/09/2016
Arrêté de DUP 2	16/11/2012 prorogé au 16/11/2017
Date échéance DUP 2	16/11/2022

<u>Intervenants</u>

B.4 - 04	Le Maire de Rouen	M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Maître d'ouvrage	Direction des Grands Projets de la Métropole Rouen Normandie	Mme Anne-Sophie TOCQUEVILLE
RNA	Chef projet	Mme Stéphanie MALETRAS
	Responsable d'opérations	M. Paul NOLLEZ
	Assistante opérationnelle	Mme Sophie AVENEL
Maître d'œuvre / Urbaniste	Agence Devillers et associés BET environnement : PENICAUD BET VRD : OGI Concepteur lumière : Atelier Vincent THIESSON (ON)	M. Christian DEVILLERS

Bilan de l'Activité 2022

Etat des réalisations en dépenses :

Acquisitions

Les acquisitions réalisées auprès de l'EPFN sont les suivantes :

- Parcelles KW 434, KW 435, KW 407, KW 471, KW 472, KW 394, KW 395, KW 480, KW 479, KW 463, KW 470, KW 465, KW 466, KW 469 pour l'aménagement de la venelle Seligman, de la partie nord de la venelle Charlotte Perriand et les trottoirs de la contre-allée de l'Avenue du Mont Riboudet.
- Parcelles KW 474, 397, 376, 388 pour la cession de l'îlot H de la ZAC.

L'ensemble des acquisitions réalisées l'année passée est détaillé, par référence cadastrale, dans le tableau présenté en annexe 1 Le récapitulatif des acquisitions réalisées depuis le début de l'opération est présenté en annexe 2 Un plan actualisé des acquisitions est présenté en annexe 3

Etudes et honoraires techniques

Etudes réalisées

Les études réalisées sont les suivantes :

- ¬ Etudes urbaines (mise à jour du CPAUPE, fiches de lots îlot H, faisabilité îlot M...),
- Géomètre (relevé topographique, documents d'arpentage, mise à jour du plan parcellaire et des propriétaires fonciers (fréquence 2 fois par an)).

Honoraires techniques

Les honoraires techniques ont porté sur :

Maîtrise d'œuvre et CSPS : PRO/DCE et suivi chantier de la nouvelle phase opérationnelle (aménagement des abords des îlots F2, D et H), suivi projet jusqu'au PC des opérations immobilières...)

Travaux

Les travaux réalisés sont :

- Démarrage aménagement des proches abords des îlots F2, H et D1, requalification du Passage Luciline (section mail A.Putman jusqu'à la venelle Seligmann).
- Accompagnement de la ville de Rouen dans la gestion courante des espaces réalisés,

¬ Accompagnement de l'EPFN dans le nouveau programme de démolition

Etat des réalisations en recettes :

Cessions au concédant

Sans objet

Commercialisation

Sur le plan de la commercialisation, l'année a été marquée par :

- La poursuite des échanges avec la « SCCV L'Avant Seine » pour la réalisation sur l'îlot 11 de la ZAC, d'un programme de commerces automobiles, d'activités et d'un hôtel. La surface de plancher de ce programme est 10 917m2. A noter que la SCCV réalise cette opération sur un foncier lui appartenant. Conformément aux dispositions du traité de concession, ce programme a fait l'objet d'une convention de participation liant le groupe à l'aménageur et à la ville de Rouen signée entre les parties en date du 29 juillet 2021.
- La désignation du promoteur SEDELKA pour la réalisation de l'îlot H de la ZAC à l'appui d'un programme de logements libres, de logements à coûts maîtrisés (dispositif BRS) de logements participatifs et d'un commerce pour une SDP totale de 5050m2.

L'ensemble des cessions réalisées l'année passée est détaillé, par référence cadastrale, dans le tableau présenté en annexe 4 Le récapitulatif des cessions réalisées depuis le début de l'opération est présenté en annexe 5 Un plan actualisé des cessions est présenté en annexe 6

Subventions

Sur l'année, l'opération n'a pas encaissé de subvention.

Participation de la collectivité

La collectivité a versé une participation à l'équilibre du bilan de 1 800 000€.

Produits divers et produits financiers

Les produits divers de l'opération réalisés concernent :

Le versement partiel de la participation de constructeurs pour l'îlot l1 conformément aux modalités de convention de participation en vigueur liant le groupe à l'aménageur et à la ville de Rouen.

Financement

Avance de trésorerie remboursable

Sans objet

Emprunt

Sans objet

Prévisions 2023

Dépenses prévisionnelles :

Acquisitions

Les acquisitions prévisionnelles auprès de l'EPF Normandie pour l'année en cours sont les suivantes :

- ¬ Parcelle KW 461 pour l'aménagement d'espaces publics (contre-allée de l'Avenue du Mont Riboudet)
- Parcelles KW 436, 473 pour la cession de l'îlot K de la ZAC.
- ¬ Parcelles KW 462, 464 pour la cession de l'îlot L de la ZAC.

L'actualisation du bilan comprend une actualisation de ce poste correspondant à l'acquisition de nouvelles parcelles situées hors périmètre de la concession d'aménagement au niveau de l'îlot M pour former ainsi l'îlot M+ accompagné d'une actualisation des acquisitions sur base de l'estimation des domaines réalisée en 2022.

Ces nouvelles acquisitions modifient donc le périmètre de la concession d'aménagement conformément aux modalités correspondantes formalisées dans l'annexe 7 du présent CRACL.

Etudes et honoraires techniques

Etudes

Les études prévisionnelles à court terme sont les suivantes :

- Etudes urbaines (fiche de lot de l'îlot K, faisabilité îlot L mise à jour du plan d'aménagement, suivi consultation promoteurs architectes pour l'îlot K...),
- Géomètre (relevés topographique complémentaires, mise à jour du plan parcellaire et des propriétaires fonciers (fréquence 2 fois par an)).

L'actualisation du bilan n'impacte pas ce poste.

Honoraires techniques

Les honoraires techniques prévus à court terme sont :

- ¬ Maîtrise d'œuvre : Poursuite et achèvement de la phase opérationnelle démarrée en 2022 situés aux abords des îlots D1, F2, H, I,
- CSPS : Suivi des études de la nouvelle tranche travaux.

L'actualisation du bilan est neutre sur ce poste.

Travaux

Les travaux prévisionnels à court terme sont

- ¬ Démarrage des travaux d'aménagement de la rue Seligman au S2 2022,
- Accompagnement de la ville de Rouen dans la gestion courante des espaces réalisés,
- Accompagnement de l'EPFN dans la préparation du prochain chantier de démolition aux abords des îlots K et L de la ZAC.

L'actualisation du bilan présente une diminution de ce poste qui se justifie par l'ajustement de dépenses nécessaires à l'achèvement du programme de démolition de la ZAC réalisé dans le cadre du dispositif Fonds Friches.

Frais divers de gestion

L'actualisation du bilan présente une augmentation de ce poste justifiée par la prise en compte de la taxe sur les salaires imputable à l'opération.

Frais de société et frais financiers

Frais de société

L'actualisation du bilan ne modifie pas ce poste de dépenses. Les rémunérations proportionnelles évoluent en fonction de l'actualisation du bilan conformément aux dispositions du traité de concession.

Frais financiers

L'actualisation du bilan est neutre sur ce poste de dépenses.

Recettes prévisionnelles :

Cessions au concédant

Sans objet

Commercialisation

Aucune cession n'est programmée à court terme.

Sur le plan de la commercialisation, l'année sera marquée par :

- ¬ Le lancement d'une consultation promoteurs architecte pour l'îlot K,
- La poursuite des échanges avec la « SCCV L'Avant Seine » pour la réalisation sur l'îlot I1 de la ZAC, d'un programme de commerces automobiles, d'activités et d'un hôtel en vue d'un démarrage des travaux durant l'année à venir.
- La poursuite des échanges avec SEDELKA pour la réalisation d'un programme de logements libres, de logements à coûts maîtrisés (BRS), de logements maîtrisés et d'un commerce sur l'îlot H.

L'actualisation du bilan présente une augmentation des recettes de cessions justifiée par la mise en place d'une nouvelle DUP.

Subventions

Les prévisions d'encaissement des subventions à court terme s'établissent ainsi

- Ecocités : Action 10C / Conception et réalisation de la lumière durable - Acompte de la subvention (S1 2023)

Le report des versements impactera directement la trésorerie de l'opération.

L'actualisation du bilan présente une diminution de ce poste qui se justifie par l'ajustement des subventions nécessaires à l'achèvement du programme de démolition de la ZAC réalisé dans le cadre du dispositif Fonds Friches.

Participation de la collectivité

Une participation de la collectivité est prévue pour l'année à venir à hauteur de 2 400 000€.

L'actualisation du bilan comprend une actualisation de ce poste correspondant par l'ajustement des dépenses nécessaire au programme d'aménagement de l'opération étendue.

Ces nouvelles acquisitions modifient donc le périmètre de la concession d'aménagement conformément aux modalités correspondantes formalisées dans l'annexe 7 du présent CRACL.

Produits divers et produits financiers

Produits divers

Les produits divers de l'opération réalisés concernent :

- Le remboursement de la viabilisation des parcelles par les promoteurs conformément au Cahier des Charges des Cessions de Terrains en vigueur : îlots
 H , F2 et D1 en particulier.
- ¬ La perception du solde de l'acompte de la convention de participation liant la ville de Rouen, l'aménageur et la SCCV « l'Avant Seine » pour l'îlot l1 de la ZAC.

L'actualisation du bilan comprend une actualisation de ce poste qui se justifie par la mise en place d'une nouvelle DUP qui permet de réduire les participations attendues des constructeurs.

Produits financiers

Les prévisions de produits financiers restent stables.

Financement prévisionnel:

Avances de trésorerie par la collectivité

Sans objet

Emprunt

Sans objet

TVA

A la date d'actualisation, la gestion de la TVA s'explique de la manière suivante :

	TVA							
Résultat d'exploitation	-	6 508 527,00						
TVA payée	-	1 756 025,00						
TVA remboursée		5 560 371,00						
Régularisation de TVA future		2 704 181,00						
Perte de TVA :		-						

ANNEXES

Annexe 1	Acquisitions réalisées dans l'année précédente	
Annexe 2	Acquisitions réalisées depuis le début de l'opération	
Annexe 3	Plan actualisé des acquisitions	
Annexe 4	Cessions réalisées dans l'année précédente	
Annexe 5	Cessions réalisées depuis le début de l'opération	
Annexe 6	Plan actualisé des cessions	
Annexe 7	Avenant à la concession d'aménagement	

TABLEAU DES ACQUISITIONS pour l'année 2022

Date de l'acte	Identité du CEDANT	Références Cadastrales	Localisation	Surface en m²	Montant TTC en Euros
Opération :	6035 Luciline				
30/06/2022	EPF Normandie	1		2 143	2 598 420.8
		KW 474	63 avenue du Mont Riboudet	23	
		KW 0434	35 passage de la Luciline	945	
		KW 0435	35 passage de la Luciline	322	
		KW 0388	Mail Andrée Putman	168	
		KW 0376	Boulevard Ferdinand de Lesseps	353	
		KW 0407	Boulevard Ferdinand de Lesseps	332	
15/12/2022	EPF Normandie			1 384	952 208.5
		KW 471	61 avenue du Mont Riboudet	220	
		KW 472	61 avenue du Mont Riboudet	56	
		KW 394	61A avenue du Mont Riboudet	237	
		KW 395	61A avenue du Mont Riboudet	262	
		KW 397	61A avenue du Mont Riboudet	72	
		KW 480	61A avenue du Mont Riboudet	1	
		KW 479	61A avenue du Mont Riboudet	321	
		KW 463	57 avenue du Mont Riboudet	16	
		KW 470	Avenue du Mont Riboudet	2	
		KW 465	Avenue du Mont Riboudet	- 9	
		KW 466	Avenue du Mont Riboudet	128	
		KW 469	Avenue du Mont Riboudet	60	
TAUX				3 527	3 550 629.3

	TABLEAU DES ACQUISITIONS CUMUL								
Date de l'acte	Identité du CEDANT	Références Cadastrales	Localisation	Surface en m²	Montant TTC en Euros				
Opération :	6035 Luciline								
30/09/2011	EPF Normandie			14 549	3 103 816				
		KW 329	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	13 824					
		KW 192	21 passage de la Luciline	118					
		KW 187	31 passage de la Luciline	82					
		KW 191	23 passage de la Luciline	93					
		KW 324	33 passage de la Luciline	26					
		KW 326	33 passage de la Luciline	44					
		KW 190	25 passage de la Luciline	91					
		KW 189	27 passage de la Luciline	92					
		KW 188	29 passage de la Luciline	90					
		KW 322	39 passage de la Luciline	89					
28/06/2013	EPF Normandie			1 060	844 750				
		KW 342	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	535					
		KW 347	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	26					
		KW 345	73 avenue du Mont Riboudet	499					
31/03/2014	EPF Normandie			2 352	354 510				
		KW 340	10 boulevard Ferdinand de Lesseps - llot G	2 352					
06/06/2014	Luciline Thomas Immobilier			593	88 950				

8 boulevard Ferdinand de Lesseps

8 boulevard Ferdinand de Lesseps

6 boulevard Ferdinand de Lesseps

Boulevard Ferdinand de Lesseps

20 passage de la Luciline

421

172

761

668

93

3 257

3 257

4 771

95 125.00

1 622 977.41

2 646 987.09

KW 331

KW 332

KW 360

KW 363

KW 372

06/01/2015

30/07/2015

09/12/2015

MATMUT

EPF Normandie

EPF Normandie

TABLEAU DES ACQUISITIONS CUMUL

Montant TTC en Euros	Surface en m²	Localisation	Références Cadastrales	Identité du CEDANT	Date de l'acte
	24	22 passage de la Luciline	KW 385		
	599	22 passage de la Luciline	KW 386		
	635	63 avenue du Mont Riboudet	KW 384		
	3 119	Boulevard Ferdinand de Lesseps	KW 387		
	394	Boulevard Ferdinand de Lesseps	KW 379		
158 645.6	2 780			EPF Normandie	23/06/2016
	2 780	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	KW 346		
0.0	3 383			Ville de Rouen	15/11/2016
	3 383	Passage de la Luciline	KW 350		
2 490 633.1	1 525			EPF Normandie	14/12/2016
	624	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	KW 341		
	520	73 avenue du Mont Riboudet	KW 343		
	347	73 avenue du Mont Riboudet	KW 398		
	34	73 avenue du Mont Riboudet	KW 399		
417 900.7	2 420			EPF Normandie	29/03/2017
	43	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	KW 348		
	205	63 avenue du Mont Riboudet	KW 410		
	1 402	63 avenue du Mont Riboudet	KW 411		
	757	63 avenue du Mont Riboudet	KW 409		
	13	Boulevard Ferdinand de Lesseps	KW 408		
2 281 275.8	5 193			EPF Normandie	20/12/2018
	432	4 boulevard Ferdinand de Lesseps	KW 406		
	818	57 avenue du Mont Riboudet	KW 380		
	1	57 avenue du Mont Riboudet	KW 382		
	1 277	Boulevard Ferdinand de Lesseps	KW 413		
	1 615	Boulevard Ferdinand de Lesseps	KW 414		
	467	Boulevard Ferdinand de Lesseps	KW 415		
	236	Boulevard Ferdinand de Lesseps	KW 416		

TABLEAU DES ACQUISITIONS CUMUL

Date de l'acte	Identité du CEDANT	Références Cadastrales	Localisation	Surface en m²	Montant TTC en Euros
		KW 417	Boulevard Ferdinand de Lesseps	347	
22/11/2019	Ville de Rouen	KW351	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	58 58	0.00
27/08/2020	EPF Normandie	KW 441	26 Rue Amédée Dormoy	576 576	832 930.67
29/11/2021	EPF Normandie	KW430	26 rue Amédée Dormoy	573 573	839 484.95
30/06/2022	EPF Normandie	KW 474	63 avenue du Mont Riboudet	2 143 23	2 598 420.82
		KW 0434 KW 0435	35 passage de la Luciline 35 passage de la Luciline	945 322	
		KW 0388	Mail Andrée Putman	168	
		KW 0376 KW 0407	Boulevard Ferdinand de Lesseps Boulevard Ferdinand de Lesseps	353 332	
15/12/2022	EPF Normandie	KW 471	61 avenue du Mont Riboudet	1 384 220	952 208.55
		KW 472 KW 394	61 avenue du Mont Riboudet 61A avenue du Mont Riboudet	56 237	
		KW 395	61A avenue du Mont Riboudet	262	
		KW 397 KW 480	61A avenue du Mont Riboudet 61A avenue du Mont Riboudet	72	
		KW 479	61A avenue du Mont Riboudet	321	
		KW 463 KW 470	57 avenue du Mont Riboudet Avenue du Mont Riboudet	16	
		KW 465 KW 466	Avenue du Mont Riboudet Avenue du Mont Riboudet	9	
		KW 469	Avenue du Mont Riboudet	60	

TABLEAU DES ACQUISITIONS CUMUL							
Date de l'acte	Identité du CEDANT	Références Cadastrales	Localisation	Surface en m²	Montant TTC en Euros		
TOTAUX				47 378	19 328 616.98		

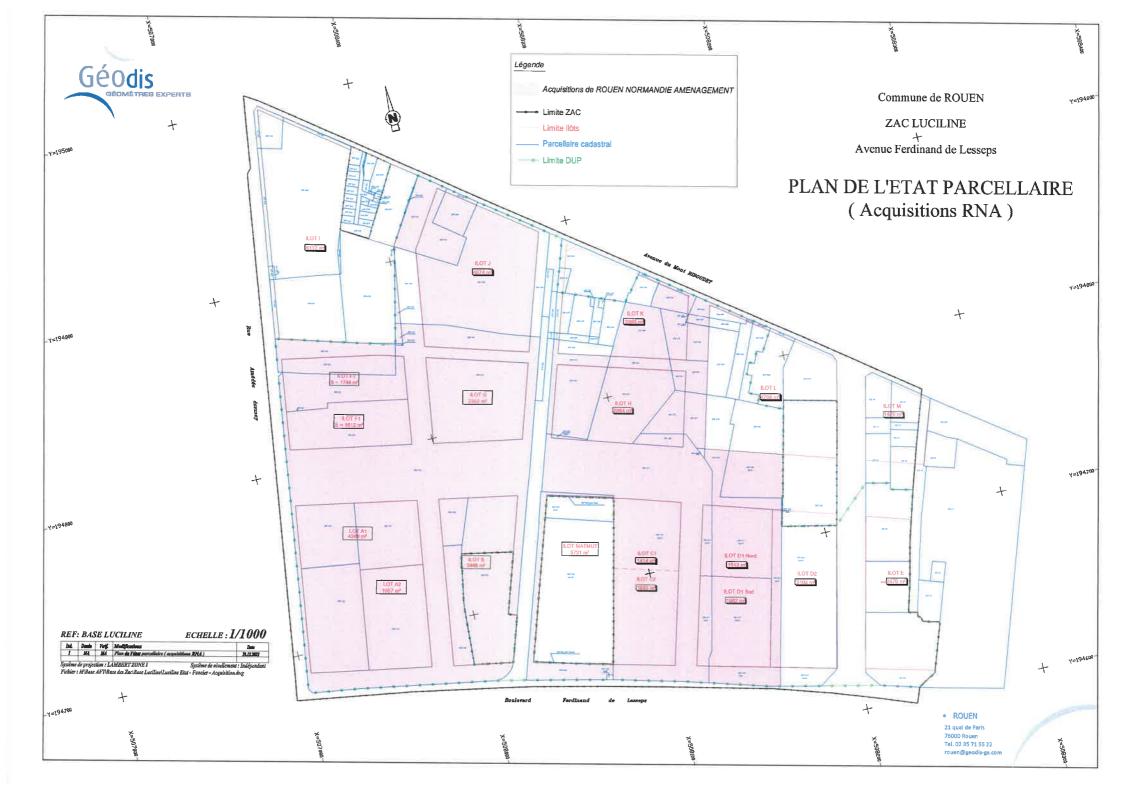


		TABLEAU DES CESSIONS pour l'année 2022							
Localisation	Nº LOT	Surface en m²	Montant TTC en Euros						
	Localisation	Localisation N° LOT							

		TABLE	AU DES CESSIONS CUMUL			
Date de l'acte	Identité de l'ACQUEREUR	Références Cadastrales	Localisation	N° LOT	Surface en m²	Montant TTC en Euros
Opération :	6035 Luciline					
28/12/2012	Cirmad Prospectives				2 393	1 040 796
		KW 336	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	A1	1 117	
		KW 337	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	A1	1 276	
		KW 335	Rampe parking (division en volumes)	A1		
26/03/2014	Cirmad Prospectives				1 875	1 537 454
		KW 335	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	A1	1 875	
24/04/2014	SCI Exelsia (ADIM)				2 352	1 140 000
		KW 340	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	G	2 352	
21/04/2016	Luciline Thomas Immobilier				640	373 332
		KW 359	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	В	640	
06/06/2014	Luciline Thomas Immobilier				350	192 792
		KW 358	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	B partiel	350	
30/07/2015	SCI La Salle (MATMUT)				3 257	1 653 331
		KW 372	Boulevard Ferdinand de Lesseps	C1/C2	3 257	
25/04/2017	SCCV Luciline llot F Rouen				1 612	946 197
		KW 405	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	F1	1 612	
14/12/2016	SCI Rouen Luciline llot J				4 874	3 099 475
		KW 341	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	J	624	
		KW 343	73 avenue du Mont Riboudet	J	520	
		KW 398	73 avenue du Mont Riboudet	J	347	
		KW 350	Passage de la Luciline	J	3 383	
22/02/2018	Bouygues Immobilier				1 957	2 664 000
		KW 334	10 boulevard Ferdinand de Lesseps	A2	1 957	
22/06/2021	Bouygues Immobilier				3 475	2 073 300
		KW0413	Boulevard Ferdinand de Lesseps	D1	1 277	
		KW0414	Boulevard Ferdinand de Lesseps	D1	1 615	

TABLEAU DES CESSIONS CUMUL								
Date de l'acte	Identité de l'ACQUEREUR	Références Cadastrales	Localisation	N° LOT	Surface en m²	Montant TTC en Euros		
		KW0417	Boulevard Ferdinand de Lesseps	D1	347			
		KW0416	Rue Charlotte Perriand	D1	236			
11/12/2020	AT'OME/REFLETS LUCILINE 2				1 744	700 230		
		KW429	26 rue Amédé Dormoy	F2	576			
	F.	KW404	Rue Amédée Dormoy	F2	1 168			
12/05/2021	METROPOLE ROUEN				14 542	0		
		KW427	Mail Andrée Putman		4 353			
		KW428	Mail Andrée Putman		761			
		KW374	Mail Andrée Putman		8 488			
		KW379	Mail Andrée Putman		394			
		KW408	Boulevard Ferdinand de Lesseps		13			
		KW345	Avenue du Mont Riboudet		499			
		KW399	Avenue du Mont Riboudet		34			
TAUX					39 071	15 420 909.		

